

# CCI de région : la feuille de route de Philippe Renaudi

Fraîchement élu à la présidence, le Niçois évoque ses priorités pour le réseau

**S**uccesseur de Roland Gomez à la présidence de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paca, Philippe Renaudi est diplômé de l'ESTP. Cet ingénieur bâtisseur de 59 ans, marié et père de trois enfants, dirige l'entreprise familiale de BTP, le groupe Renaudi-Tama TP. Engagé de longue date dans des syndicats de branches et à l'UPE 06, qu'il préside, il a été élu à l'unanimité. Entretien.

**Vous avez été élu président de la CCIR. Pourquoi vous être présenté ?**

Ça fait cinq ans que j'étais membre du bureau de la CCI de région, je l'ai vécue de l'intérieur. Je m'étais assez rapidement positionné sur la CCI de région. Je pensais que je pouvais faire le job.

**Vous récupérez un réseau de CCI dont les budgets ont été fortement amputés au cours des dernières années. Quel état des lieux dressez-vous en arrivant ?**

Clairement, les CCI sont fragilisées. Les métropolitaines, Marseille, Toulon et Nice, s'en sortent mieux. Les quatre plus rurales sont très dépendantes de la fameuse TFC (*taxe pour frais de chambre, acquittée par les entreprises, NDLR*), reversée par CCI France, obtenue auprès de Bercy et qui a diminué de façon conséquente ces dernières années. Heureusement on peut jouer la solidarité entre les CCI, c'est l'esprit dans lequel on va se projeter. Par ailleurs, les CCI ont été seules en rase campagne quand il a fallu aller négocier avec Bercy, et c'est comme ça qu'on s'est fait ratiboiser. Il faut absolument se faire soutenir par les deux grands syndicats patronaux, Medef et CPME.

**Quel va être votre premier chantier ?**

La mutualisation des cinq fonctions support (finances, services juridiques, achats, informatique et RH). C'est la priorité. Il se pro-



Philippe Renaudi a multiplié les engagements, de ses syndicats de branche aux syndicats patronaux. Il a aussi siégé 14 ans comme juge au tribunal de commerce d'Antibes. / PHOTO DR F.M.

file des élections présidentielles, puis législatives, les CCI sont dans l'œil du cyclone. On doit la mettre en œuvre avant fin janvier 2022.

**Et à l'échelle du mandat, quelle est votre feuille de route ?**

Réussir cette mutualisation. Peser plus sur CCI France aussi, accentuer notre présence à Paris chez eux, pour nous défendre face à la réforme et récupérer plus de ressources. Autre priorité : entretenir des relations avec les élus des collectivités, syndicats... Je vais proposer à mes présidents de territoire, de rencontrer préfets, présidents de Région, services de l'État (DRFip, Sgar...) lors de déjeuners de travail réguliers.

**La captation des fonds européens était l'un des chevaux de bataille de votre prédécesseur,**

**est-ce toujours une priorité ?**

Oui, tout à fait. C'est quelque chose sur lequel on va rester ancré, qui a été particulièrement bien développé par Roland Gomez, NDLR, on s'inscrit dans la continuité là-dessus. La précédente mandature a fait un très bon boulot, que j'ai salué. On a un gros service international à la CCIR, on va mettre l'accent là-dessus.

## REPÈRES

La CCIR chapeaute les CCI des Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, de Nice Côte d'Azur, d'Aix Marseille Provence, du Pays d'Arles, du Var et du Vaucluse.

**Roland Gomez avait aussi évoqué la création d'une société de développement foncier, allez-vous poursuivre dans cette voie ?**

Pour l'instant, elle n'a pas été créée, il faut qu'on en reparle avec les présidents de territoire pour vérifier que ça n'interfère pas.

**Votre mandat sera prenant. Allez-vous prendre du recul par rapport au groupe familial ?**

J'avais des mandats parisiens au

Medef et la présidence de tous les Medef de métropole de France, c'était très prenant, j'étais tous les lundis à Paris. Tout ça, ce sont des mandats que j'arrête. Je suis aussi président de l'UPE 06, mon mandat se terminera le 30 juin. Ces dernières années, j'ai réussi à diriger le groupe en passant 70% de mon temps hors de l'entreprise. J'ai donc dégagé du temps pour la CCIR, mais l'entreprise, je continuerai.

Marguerite DÉGEZ

Le nouveau bureau : premier vice-président : Daniel Margot (président de la CCI Alpes-de-Haute-Provence), vice-présidents : Jean-Pierre Savarino (président de la CCI Nice Côte d'Azur), Jean-Luc Chauvin (président de la CCI Aix-Marseille Provence), Stéphane Paglia (président de la CCI Pays d'Arles), Basil Gertis (président de la CCI Var), Gilbert Marcelli (président de la CCI Vaucluse), Frédéric Cavallino (président de la CCI Hautes-Alpes). Trésorier : Jean-Daniel Beurrier (CCI AMP), trésorière adjointe : Catherine Panattoni (CCI du Vaucluse). Secrétaire : Véronique Mauriel (CCI du Var).